

Analyse de deux documents : La région, territoire de vie, territoire aménagé
Exemple de sujet : Les objectifs du SRADT du Nord-Pas-de-Calais page 79

Sujet : Analyser les deux documents pour dégager les caractéristiques de la région Nord Pas de Calais. (statut et importance, compétences et ambitions)

Méthode d'analyse :

La réponse à la question posée doit être rédigée et donc être composée d'une **brève introduction**, (*la problématique est indispensable comme en Histoire*) puis **de deux/trois parties** et d'une **conclusion**. **Il faut prélever les informations essentielles des documents, les organiser et ajouter des connaissances.**

Le plan en Géographie peut être thématique comme en Histoire mais l'approche par échelle est souvent la plus pertinente. Dans les deux cas il faut suivre ce raisonnement :

1) **Identifier** : il s'agit de *présenter les documents* (l'auteur, l'ouvrage, la date)

.....
.....

2) **Comprendre et analyser**. Relevez dans les documents *les informations relatives aux trois échelles* (européenne, nationales, locales). **Répondez ensuite en complétant avec vos connaissances.**

■ **I) L'échelle européenne**

A) Quelle est la position de la région Nord Pas de Calais dans l'espace européen ?

.....
.....

B) Existe-t-il en région Nord Pas de Calais des politiques de coopération européenne ou transnationale ?

.....
.....

■ **II) L'échelle nationale :**

A) Quelle est la position de la région Nord Pas de Calais dans le territoire national ?

.....
.....

B) Quels sont les déficits du Nord Pas de Calais? Expliquer les raisons.

.....
.....

C) La région s'identifie-t-elle à une activité économique dominante, agricole, industrielle, tertiaire ? Précisez.

.....
.....

■ **III) L'échelle locale :**

A) Quels sont les fondements naturels et historiques de l'identité du Nord Pas de Calais?

.....
.....

B) Y a-t-il une ou plusieurs agglomérations qui dominent ?

.....
.....

C) La région présente-t-elle des déséquilibres spatiaux ? Précisez.

.....
.....

3) **Conclure.**

.....
.....
.....

Proposition de correction :

Introduction :

Les deux documents proposés, un extrait d'un article de la documentation française paru en 2009 et un croquis de synthèse des objectifs du SRADT en 2006 permettent de mener une étude complémentaire de la région Nord Pas de Calais.

Quelle est l'importance de cette région en France et ses ambitions pour le futur ?

Ces deux documents offrent une représentation des compétences de ce niveau de collectivité et montre que la région est à la fois un territoire de vie et un acteur public majeur de l'aménagement du territoire à différentes échelles, européenne, nationale et locale

Choix du plan :

Première partie : Echelle européenne :

La région Nord Pas de Calais est une région transfrontalière, avec les deux régions Belges de Flandre et de Wallonie, mais également avec l'Angleterre et la région du Kent. Cet espace appartient à la Mégalopole européenne, le territoire le plus riche, le plus peuplé d'Europe. La documentation française rappelle dans le document 1 le manque de compétence de cette région par rapport à ses voisins, notamment les länder allemandes. (région moins peuplée, moins riche, budget régional faible) ce qui ne l'empêche pas de mener des politiques de coopération européenne avec eux.

L'atout principal de la région Nord Pas de Calais réside donc dans sa situation géographique, en position de **carrefour** pour « *s'ouvrir aux échanges internationaux* » (document 1). Le croquis du SRADT insiste sur les **voies de communications** qui mettent en relation la région aux territoires de l'union européenne. La coopération concerne le **fret (les marchandises)** en particulier sur le **littoral** et l'aménagement des ports de la manche (*Boulogne, Calais, Dunkerque*) mais aussi sur le **projet fluvial**, Seine-Nord. Concernant la circulation humaine, le projet d'aménagement de la région prévoit de faire du littoral un **pôle touristique** européen. Les lignes à grande vitesse permettent en effet de relier Lille aux grandes capitales de l'Europe (Londres, Bruxelles, Amsterdam, Paris). La métropole régionale apparaît donc un relais de la puissance de la capitale française.

Deuxième partie : Echelle nationale

Le Nord Pas de Calais est une région particulière en France car elle est marquée par l'histoire de la **révolution industrielle**. De nombreuses activités liées à la mine et à la première industrialisation ont donné au paysage une identité particulière. L'UNESCO réalise ainsi un projet pour classer le patrimoine minier de Béthune à Valenciennes.

Cette **identité** oblige la région à relever de nombreux **défis**, toutes les villes du territoires doivent être **renovées** et l'enjeu lié à la maîtrise de l'extension urbaine (la périurbanisation) doit permettre de faire disparaître les « *poches d'exclusion* » (document 1) qui persiste dans le monde rural ou dans les villes. Le document 1 permet ainsi de déceler l'enjeu que représente « *le traitement des inégalités sociales et territoriales* ».

Longtemps identifié à l'**activité industrielle**, le Nord pas de Calais garde une **activité agricole** et développe la **tertiairisation** de son économie autour du **tourisme** (*parc naturel, projet culturel Louvre-Lens, aménagement du littoral*) ce qui modifié son **paysage et son identité**.

Troisième partie : Echelle locale :

La région Nord Pas de Calais occupe un rôle majeur dans la planification et l'aménagement du territoire. Comme toutes les régions françaises elle finance de nombreux projets d'équipements, en particulier pour **garder la mémoire de son histoire industrielle et minière**, fondement de son identité. Comme le rappelle la documentation française dans le document 1, les compétences dans ce domaine sont vastes mais concurrencées par les autres niveaux décisionnels : l'Etat, les départements et les communes.

Lille apparaît ainsi comme un **centre** de plus en plus **dominant** dans la région. Ce **pôle** économique profite de sa position géographique et s'affirme dans les relations avec les régions frontalières comme dans la construction du nouveau siège régional qui apparaît comme « *monumental* ». (document1)

La région donne ainsi l'**orientation des grandes politiques locales** pour résoudre les déséquilibres spatiaux. Une initiative intéressante concerne le **déploiement de l'offre universitaire**, de Valenciennes à Maubeuge et Cambrai, mais également dans le **domaine du développement durable**. (document 1) La région dispose en effet de compétences nombreuses dans différents domaines, éducation, transports, développement économique et durable.

Conclusion : A travers l'exemple de la région Nord Pas de Calais, on peut affirmer que la région est tout autant un territoire de vie qu'un acteur de l'aménagement et de l'équipement de l'espace. Les régions transfrontalières comme celle-ci sont de plus en plus tournées vers l'Europe.